Greffe
du Tribunal de Commerce de
EVREUX .
PALAIS DE JUSTICE
4bis RUE DE VERDUN BP 382
27003 EVREUX CEDEX
MINITEL:36.17 CODE INFOGREFFE

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sté CLEOR
Parc d'Activité Le Long
Buisson 425 C Rue Clément Ader
27930 LE VIEIL EVREUX

Dépôt effectué par :

Sté CLEOR
Parc d'Activité Le Long
Buisson 425 C Rue Clément Ader
27930 LE VIEIL EVREUX

Numéro RCS : EVREUX B 413 873 670 <39267/2004B00109>

Pièces déposées le 29/11/2007 Numéro : 2703992

Rapport du Commissaire à la Transformation du 29/11/2007
- Transformation de société en :
SAS

L'un des Greffiers associés

Le mot "ORIGINAL" ci-dessus signifie que vous êtes en présence d'un original émanant du greffe

IMPRIMERIE NATIONALE SÉCURITÉ

Mario-Paul Mazzoni
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Conseil et Expert Financier
Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
Diplôme d'expertise comptable

SA CLEOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SA CLEOR EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée générale du 7 décembre 2007

1, bis rue Mornay – 75004 Paris – Tel/Fax : 01 48 87 14 98
Membre d'une association Agrée, le règlement des honoraires par chèque est accepté
SIRET : 315 582 197 00010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SA CLEOR EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée générale du 7 décembre 2007

Aux actionnaires,

SA CLEOR
425 C, rue Clément Ader
BP 5026
27050 Evreux Cedex

1) Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la SA Cleor en Société par Actions Simplifiée

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration et en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des évènements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A notre connaissance, il n'existe aucun avantage particulier.

2) Rapport du Commissaire au Comptes sur la transformation de la SA Cleor en Société par Actions Simplifiée

En ma qualité de commissaire aux comptes de la société Cleor et en application des dispositions de l'article L.225-244 du code de commerce, j'ai établi le présent rapport en vue de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des évènements survenus entre la date des derniers comptes annuel et la date de mon rapport.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 29 novembre 2007

Mario-Paul Mazzoni

Commissaire aux Comptes

